

RAPPORT SEMESTRIEL
30.09.25

APHILION Q²

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
publique de droit belge à compartiments multiples
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus et des documents d'informations clés.

SOMMAIRE

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	3
1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	3
1.2 . RAPPORT DE GESTION	5
1.2.1 . Informations aux actionnaires	5
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	6
1.3 . BILAN GLOBALISE	7
1.4 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE	8
1.5 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	9
1.5.1 . Résumé des règles	9
1.5.2 . Taux de change	10
2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITIES	11
2.1 . RAPPORT DE GESTION	11
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	11
2.1.2 . Cotation en bourse	11
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	11
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	12
2.1.5 . Distributeurs	12
2.1.6 . Indice et benchmark	12
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	13
2.1.8 . Politique future	13
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque	13
2.2 . BILAN	14
2.3 . COMPTE DE RESULTATS	15
2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	16
2.4.1 . Composition des actifs au 30.09.25	16
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	18
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	19
2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	20
2.4.5 . Performances	20
2.4.6 . Frais	24
2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	25
3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DBI-RDT	26
3.1 . RAPPORT DE GESTION	26
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	26
3.1.2 . Cotation en bourse	26
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	26
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	27
3.1.5 . Distributeurs	27
3.1.6 . Indice et benchmark	27
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	28
3.1.8 . Politique future	28
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque	28
3.2 . BILAN	29
3.3 . COMPTE DE RESULTATS	30
3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	31
3.4.1 . Composition des actifs au 30.09.25	31
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	32
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	33
3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	33
3.4.5 . Performances	34
3.4.6 . Frais	37
3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	39

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège de la SICAV

Avenue du Port 86 C, b320, 1000 Bruxelles, Belgique

Date de constitution de la SICAV

26 septembre 2001

Conseil d'administration de la SICAV

Président :

Robrecht Tas, avocat, professeur KU LEUVEN

Administrateurs :

Nico Goethals, administrateur d'Aphilion IM sa

Jan Holvoet, administrateur d'Aphilion IM sa

Administrateurs indépendants :

Christoph Van der Elst, professeur Université de Gand, Tilburg University

Robrecht Tas, avocat, professeur KU LEUVEN

Personnes physiques chargées de la direction effective

Jan Holvoet et Nico Goethals, administrateurs de la SICAV, sont chargés de la direction effective.

Type de gestion

La Sicav a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif pour exercer toutes les fonctions de gestion énumérées à l'article 3, 22° de la loi du 3 août 2012 concernant les organismes de placement collectif répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE et les organismes de placement en créances: Aphilion IM.

Aphilion IM est une société de gestion d'organismes de placement collectif (OPC), reconnue en Belgique en tant que société de gestion conformément à la directive 2009/65/CE.

Siège social : Rue des Colonies 11, 1000 Bruxelles

Constitution : 29 septembre 1999

Durée : illimitée

Autres organismes de placement collectif belges pour lesquels la société de gestion a été désignée :

Néant

Composition du Conseil d'administration d'Aphilion IM :

Pascal Paepen , administrateur indépendant, Président du Conseil ;

Jan Holvoet, directeur général pour la gestion quotidienne ;

Nico Goethals, directeur général pour la gestion quotidienne ;

Griet Decock, administrateur, Compliance Officer

Commissaire : M. Karel Nijs, Berchemstadionstraat 76-6, 2600 Berchem

Capital émis et libéré : 61.500,00 EUR

Commissaire

Deloitte Réviseurs de l'entreprise SRL, représentée par Tom Renders, Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J - 1930 Zaventem

Promoteur

APHILION IM sa, rue des Colonies 11 - 1000 Bruxelles

Dépositaire

CACEIS Bank est une société anonyme de droit français au capital de 1.280.677.691,03 euros, dont le siège est sis 89-91, rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge, France, immatriculée sous le numéro RCS Paris 692 024 722, CACEIS Bank agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, CACEIS Bank, Belgium Branch, située Avenue du Port 86C b315 à 1000 Bruxelles et inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736.

Gestion administrative et comptable

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86 C, b32 - 1000 Bruxelles

Service financier

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86 C, b32 - 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

Aphilion IM, Bruxelles, Belgique

Pour toutes les entrées et sorties, il est possible de s'adresser directement à CACEIS Bank, Belgium Branch, agent de transfert et responsable du service financier du fonds.

Liste des compartiments et des classes d'action

EQUITIES (Classe A - B - Q)

EUROPE DBI-RDT (Classe A - B - Q)

La description des différentes classes est mentionnée au prospectus.

1.2 . RAPPORT DE GESTION

1.2.1 . Informations aux actionnaires

Aphilion Q² est une société d'investissement à capital variable (en abrégé «SICAV») de droit belge à compartiments multiples, créée sous la forme d'une société anonyme à durée indéterminée. La SICAV compte actuellement deux compartiments : «Equities» et «Europe DBI-RDT» (distribution). Le rapport de gestion, le bilan, le compte de résultat, etc. sont établis pour chaque compartiment.

Elle est inscrite auprès de la Banque-carrefour des Entreprises sous le numéro 0 475 805 685. Ses statuts sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles.

La valeur nette d'inventaire des actions est déterminée chaque jour et disponible chaque jour ouvrable au siège de la SICAV, ainsi que sur le site web www.aphilion.com. De plus, elle est publiée dans les principaux quotidiens belges néerlandophones, ainsi que dans L'Echo.

L'exercice débute le 1^{er} avril et s'achève le 31 mars.

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Non applicable.

Intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement

La sicav intègre les risques de durabilité dans ses décisions d'investissement car elle estime qu'ils peuvent affecter la performance et le profil de risque des fonds. Cependant, la sicav ne promeut pas les caractéristiques écologiques ou sociales ni les investissements durables.

Le risque de durabilité est surveillé pour toutes les entreprises de l'univers d'investissement. À cette fin, les facteurs et les ratings écologiques, sociaux et de gouvernance sont téléchargés de Bloomberg. Lors de la décision d'investissement, le risque de durabilité est évalué comme un facteur à côté des autres facteurs de risque.

Les scores ESG des actions du portefeuille sont également surveillés dans le cadre de la gestion globale du risque.

Les investissements sous-jacents de la sicav ne tiennent pas compte des critères de la taxonomie de l'UE pour les activités économiques écologiquement durables.

Cette taxonomie précise quelles activités peuvent être qualifiées d'écologiquement durables, lesquelles sont des activités qui :

- contribuent substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants :
 - o atténuation du changement climatique
 - o l'adaptation au changement climatique
 - o l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines
 - o transition vers une économie circulaire
 - o prévention et contrôle de la pollution
 - o la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes
- ne compromettent pas sérieusement les objectifs environnementaux susmentionnés
- se conforment aux principes directeurs de l'OCDE et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- répondent aux critères techniques fixés par la Commission européenne et décrits dans la taxonomie

La sicav ne prend pas actuellement en compte les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Les facteurs de durabilité sont les questions environnementales, sociales et d'emploi, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption. Les activités économiques peuvent avoir des effets positifs mais aussi négatifs sur ces derniers.

Les entreprises n'étant pas encore obligées de rendre compte de leurs facteurs de durabilité, les données disponibles à ce sujet sur le marché sont très limitées et souvent peu fiables. Cette situation devrait s'améliorer à l'avenir, et la SICAV réexaminera alors cette politique et la reconsidérera en tenant compte des effets négatifs importants sur les facteurs de durabilité.

Exécution partielle d'ordres de souscription ou de rachat – Redemption Gates

Conformément à l'article 11 des Statuts, la SICAV peut refuser une ou plusieurs souscriptions ou un ou plusieurs rachats susceptibles de perturber son équilibre, ou les étaler dans le temps.

En application de l'article 198/1 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012, la SICAV peut décider de n'exécuter qu'une partie des ordres des participants sortants lorsqu'un jour donné la variation négative du solde des engagements du compartiment pour ce jour dépasse 5% de la VNI.

La suspension s'applique à la partie du montant total des rachats qui dépasse le seuil de 5% et est appliquée proportionnellement à toutes les demandes individuelles de rachat présentées pour le jour en question au niveau du compartiment.

La partie des ordres d'achat dont l'exécution a été suspendue est, sous réserve de la révocation de l'ordre par le participant, automatiquement reportée à la première date ultérieure de clôture des demandes d'enregistrement et de remboursement. Les bons de commande sont exécutés proportionnellement pour tous les participants.

Cette décision de suspension est publiée dans les meilleurs délais sur le site internet : www.aphilion.com et transmise aux actionnaires concernés par la mesure.

La politique d'application du mécanisme est disponible sur demande au siège social de la SICAV.

Dans le cas d'application de ce mécanisme pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Droit de vote

Une voix par action, nombre arrondi vers le bas si fractionnaire.

1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés

Contexte économique

Le semestre écoulé a principalement été marqué par un mélange de troubles géopolitiques persistants, notamment autour de la politique commerciale américaine du président Trump, et d'une croissance économique modérée mais inégale. La politique de Trump en particulier, avec l'annonce de tarifs d'importation larges en avril, a provoqué une onde de choc et une volatilité accrue. Bien que beaucoup de ces tarifs commerciaux aient ensuite été annulés ou reportés, la menace d'une guerre commerciale a continué de freiner la croissance, notamment dans la zone euro. De plus, une escalade brève de la violence au Moyen-Orient provoqua des troubles temporaires sur les marchés pétroliers, ce qui eut également un effet restrictif.

En termes de croissance économique, la croissance était modérée mais inégale. L'économie américaine a montré de la résilience, tandis que la zone euro a connu un net ralentissement au deuxième trimestre, avec seulement un léger rebond au troisième trimestre. Cela s'est également reflété dans la politique monétaire : de nombreuses banques centrales dans le monde ont mis en place des baisses de taux d'intérêt au cours des six derniers mois, mais vers la fin du troisième trimestre, nous avons constaté une divergence nette. La Banque centrale européenne (BCE) semblait prête à mettre en pause son cycle de baisse des taux, tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a repris son cycle de baisse en septembre après des données décevantes sur le marché du travail. Un autre phénomène notable a été l'affaiblissement marqué du dollar américain par rapport à l'euro sur la période, principalement en raison des craintes croissantes d'une ingérence politique dans la politique monétaire américaine et de la divergence de la politique monétaire entre les États-Unis et l'Europe décrite ci-dessus.

Les marchés des actions

Entre avril et septembre 2025, les marchés boursiers des économies avancées ont connu un semestre mouvementé mais finalement positif. Le deuxième trimestre a débuté sur des turbulences importantes après que les États-Unis ont annoncé des tarifs à l'importation étonnamment larges, déclenchant une correction brutale à l'échelle mondiale. La crainte d'une nouvelle guerre commerciale a d'abord poussé les investisseurs à réaliser des profits, notamment dans les secteurs cycliques. Néanmoins, le sentiment s'est rapidement rétabli lorsque le gouvernement américain a introduit une suspension temporaire des taux et que les banques centrales ont indiqué qu'elles étaient prêtes à assouplir la politique si la croissance ralentissait trop. Ce tournant a conduit à une forte reprise des actifs à risque, en particulier dans les actions technologiques et de croissance, ce qui a une fois de plus stimulé le rallye mondial.

À partir de l'été, cette récupération s'est renforcée. Les bénéfices des entreprises sont restés globalement résilients, et les craintes de récession ont laissé place à un scénario plus modéré de « débarquement en douceur ». La baisse de l'inflation aux États-Unis et en Europe a alimenté les attentes selon lesquelles les baisses de taux d'intérêt se rapprochaient, ce qui a apporté un soutien supplémentaire aux actions. Les investisseurs ont recommencé à se concentrer sur des entreprises ayant de solides positions au bilan et en croissance des bénéfices, tandis que les secteurs plus défensifs ont perdu du terrain. Cependant, la volatilité est restée supérieure à la moyenne durant cette période, en partie en raison de l'incertitude persistante concernant la politique commerciale et des tensions politiques en Europe, notamment autour des discussions fiscales en France et en Italie.

Le Japon s'est distingué comme un gagnant notable au cours des six derniers mois, avec des niveaux records pour le Nikkei et le Topix grâce à une performance d'entreprise solide, une gouvernance réformatrice et un yen affaiblissant qui a stimulé les exportateurs. La combinaison d'une politique monétaire accommodante, d'une forte croissance des bénéfices et d'entrées de capitaux étrangers a donné un coup de pouce supplémentaire au marché japonais. Fin septembre, le marché boursier mondial était clairement plus élevé qu'au début avril : les dégâts du début du printemps avaient été largement compensés. Le semestre a finalement été marqué par une transition de la peur vers un regain de confiance — stimulé par des banques centrales accommodantes, une inflation en baisse et la résilience des bénéfices des entreprises dans le monde entier.

1.3 . BILAN GLOBALISE

	Au 30.09.25 (en EUR)	Au 30.09.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	226.272.849,56	184.118.957,56
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	220.325.598,77	182.837.746,47
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	220.325.598,77	182.837.746,47
III. Créances et dettes à plus d'un an	-31.225,98	-49.777,15
B. Dettes	-31.225,98	-49.777,15
IV. Créances et dettes à un an au plus	618.671,62	-6.369.656,16
A. Créances		
a. Montants à recevoir	1.082.152,42	1.254.888,68
b. Avoirs fiscaux	209.545,48	155.457,69
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-288.956,47	-390.229,36
c. Emprunts (-)	-384.069,81	-7.389.773,17
V. Dépôts et liquidités	6.289.323,52	8.641.571,04
A. Avoirs bancaires à vue	6.289.323,52	8.641.571,04
VI. Comptes de régularisation	-929.518,37	-940.926,64
B. Produits acquis	14.322,37	
C. Charges à imputer (-)	-943.840,74	-940.926,64
TOTAL CAPITAUX PROPRES	226.272.849,56	184.118.957,56
A. Capital	206.814.618,96	177.123.022,26
B. Participations au résultat	524.098,42	48.271,37
C. Résultat reporté	2.514.662,31	2.646.333,57
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	19.419.469,87	4.301.330,36

1.4 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE**SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS****I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values**

- C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions
 - a. Actions
- H. Positions et opérations de change
 - b. Autres positions et opérations de change

II. Produits et charges des placements

- A. Dividendes
- B. Intérêts
 - b. Dépôts et liquidités
- C. Intérêts d'emprunts (-)
- E. Précomptes mobiliers (-)
 - b. D'origine étrangère

III. Autres produits

- B. Autres

IV. Coûts d'exploitation

- A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
- C. Rémunération due au dépositaire (-)
- D. Rémunération due au gestionnaire (-)
 - a. Gestion financière
 - A
 - B
 - Q
 - b. Gestion administrative et comptable
- E. Frais administratifs (-)
- F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
- G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
- H. Services et biens divers (-)
- J. Taxes
- K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)**

Au 30.09.25 (en EUR)	Au 30.09.24 (en EUR)
18.694.708,04	3.691.517,18
25.492.813,46	4.865.987,38
-6.798.105,42	-1.174.470,20
2.485.403,45	2.043.550,76
2.693.500,76	2.245.766,61
71.460,19	265.939,82
-18.249,23	-363.868,48
-261.308,27	-104.287,19
360,45	365,22
360,45	365,22
-1.715.646,76	-1.400.944,37
-140.214,15	-138.379,95
-34.478,69	-17.412,44
-1.338.135,67	-1.110.080,98
-1.130.322,69	-974.447,60
-189.663,60	-115.531,84
-18.149,38	-20.101,54
-38.955,06	-25.191,62
-5.222,86	-265,68
-1.519,11	-1.791,96
-1.876,55	-1.519,94
-38.092,92	-9.547,68
-111.749,24	-88.054,35
-5.402,51	-8.699,77
770.117,14	642.971,61
19.464.825,18	4.334.488,79
-45.355,31	-33.158,43
19.419.469,87	4.301.330,36

1.5 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.5.1 . Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance ; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.
- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.
- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.
- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique « I. réductions de valeur, moins-values et plus-values ».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste « II. Produits et charges des placements - B. Intérêts ».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent. Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste « II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap ».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique « I.H. Positions et opérations de change ».

1.5.2 . Taux de change

	30.09.25		30.09.24	
1 EUR	1,7730	AUD	1,6088	AUD
	1,6349	CAD	1,5078	CAD
	0,9349	CHF	0,9415	CHF
	7,4646	DKK	7,4547	DKK
	0,8728	GBP	0,8321	GBP
	9,1420	HKD	8,6689	HKD
	173,5299	JPY	159,6398	JPY
	11,7239	NOK	11,7550	NOK
	11,0510	SEK	11,3130	SEK
	1,5148	SGD	1,4308	SGD
	1,1750	USD	1,1161	USD
	20,2717	ZAR	19,2323	ZAR

2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITIES

2.1 . RAPPORT DE GESTION

2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment EQUITIES a été lancé le 5 décembre 2001.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe A : du 12/11/2001 jusqu'au 31/12/2001 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : du 21/12/2017 jusqu'au 29/12/2017 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe Q : du 21/12/2017 jusqu'au 29/12/2017 au prix de 100,00 EUR par part.

2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Aphilion Q² est géré sur la base d'un modèle quantitatif qui identifie les sous-évaluations à travers les secteurs. L'univers du modèle couvre toutes les régions boursières pertinentes dans le monde. En continu, environ 80 actions sont sélectionnées, en mettant une attention particulière sur un équilibre sain en matière de diversification des risques. De cette manière, il existe un bon équilibre entre un suivi actif (pas trop d'actions) et une diversification des risques (un nombre suffisant d'actions).

Les actifs du compartiment "Aphilion Q² - Equities" sont principalement investis en actions ou titres assimilés des pays de l'OCDE, principalement l'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Japon. Le compartiment vise à être investi à plus de 95% sur les marchés d'actions, mais conserve toujours un petit pourcentage d'actifs liquides pour permettre une gestion flexible du portefeuille.

Les actifs sont investis dans le but d'accroître la valeur à moyen terme. La philosophie de gestion de base consiste à rechercher des actions et des secteurs à la valorisation attrayante, susceptibles de générer des rendements supérieurs à la moyenne (en tenant compte de divers risques tels que la prime de risque, la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, les rotations sectorielles, les risques de durabilité) et de garantir ainsi au mieux l'objectif à moyen terme de création de valeur.

L'indice de référence est le Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index en euros (code Bloomberg : DMNE Index).

Il n'existe aucune protection ou garantie du capital, ni pour ce compartiment ni pour ses actionnaires.

* Catégories des actifs autorisés :

Actions (et autres valeurs mobilières comparables aux actions) de pays appartenant à l'OCDE, obligations, obligations convertibles et liquidités. Le compartiment ne peut pas placer plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

* Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Le compartiment peut effectuer toutes les opérations sur instruments financiers dérivés autorisées par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement, plus précisément : l'achat et la vente couverts d'options calls et puts sur actions, indices d'actions et valeurs ; l'achat et la vente de futures sur indices d'actions, l'achat et la vente de devises étrangères.

* Caractéristiques des obligations et des titres de créances :

Les investissements en obligations et autres titres de créances doivent uniquement porter sur des situations de trésorerie provisoires de manière rentable et se composer uniquement de titres de créances classiques provenant de débiteurs de qualité (notation de crédit de BBB- ou supérieur auprès de S&P ou une agence de notation équivalente) (obligations, comptes à terme...).

Le fait que la composition du portefeuille réponde, il est vrai, aux prescriptions et limitations légales et statutaires, n'empêche pas l'apparition éventuelle d'une concentration des risques dans certaines catégories d'actifs ou de secteurs économiques et géographiques plus petits.

La volatilité de la valeur d'inventaire nette peut être élevée du fait de la composition du portefeuille/des techniques de gestion pouvant être employées.

* Limites de la politique de placement :

Le compartiment vise une répartition équilibrée de ses investissements en actions entre les différentes régions et les différents secteurs économiques sans toutefois imposer de limites formelles (exception faite des limites légales).

* Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change :

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir l'exposition au risque de change. En d'autres termes, même quand ces bourses enregistrent de bonnes prestations dans leur devise respective, une dépréciation du cours de change du pays en question peut annuler cet avantage.

* Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :

La loi interdit à un organisme de placement collectif d'acquérir des titres d'une société de droit belge ou étranger dont l'activité consiste à fabriquer, utiliser, réparer, mettre en vente, vendre, distribuer, importer ou exporter, stocker ou transporter des mines antipersonnel, des sous-munitions et/ou des munitions et blindages inertes contenant de l'uranium appauvri ou tout autre uranium industriel au sens de la loi, et ce en vue de sa distribution.

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le compartiment ne tient pas compte des effets négatifs sur les facteurs de durabilité. (voir explication dans la partie 1 (point 31) 1 du prospectus).

2.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.6 . Indice et benchmark

Ce compartiment n'est pas lié à un indice, mais sa performance est comparée à un indice de référence : l'indice Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR en euros. Il s'agit d'un indice boursier mondial composé de plus de 1600 actions provenant de 23 pays "développés" et réparties dans tous les secteurs économiques. Cet indice est géré et calculé par Bloomberg Index Services Limited, basé au Royaume-Uni.

Bloomberg Index Services Limited ne figure pas dans le registre des administrateurs d'indices de référence de l'AEMF : (<https://www.esma.europa.eu/databases-library/registers-and-data>).

Le fonds dispose de plans écrits solides qui déterminent les procédures à suivre si le gestionnaire de l'indice devait interrompre le calcul de l'indice de référence ou apporter un changement important dans sa composition et/ou son calcul.

L'indice de référence n'est pas copié exactement (gestion active). La composition du portefeuille peut s'écarter complètement de la composition de l'indice de référence.



Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe « A » (BE0058285850) : 9,61%.

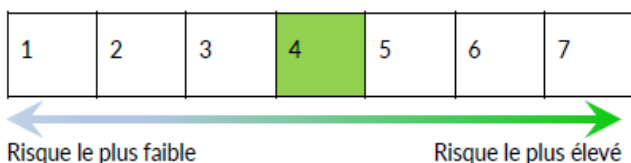
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Dans le courant de l'exercice, la méthode présumée a été maintenue (voir 2.1.2.).

2.1.8 . Politique future

Le bilan à long terme du compartiment est resté intact l'année dernière, donc il n'y a pas de raison de changer la stratégie d'investissement ; la volatilité du compartiment est aussi restée dans les limites prévues pendant toute la période.

2.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de vous payer en soit affectée.

Le fonds est classé dans la catégorie 4 parce que des investissements en actions sont soumis aux fluctuations importantes, dépendantes de la situation politique et économique mondiale. Vous risquez, en cas de chute boursière, de récupérer un montant inférieur à celui que vous avez investi.

2.2 . BILAN

	Au 30.09.25 (en EUR)	Au 30.09.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	203.684.890,80	168.922.048,05
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	198.107.183,77	167.932.471,67
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	198.107.183,77	167.932.471,67
III. Créances et dettes à plus d'un an	-28.185,09	-46.275,64
B. Dettes	-28.185,09	-46.275,64
IV. Créances et dettes à un an au plus	521.186,89	-6.683.888,97
A. Créances		
a. Montants à recevoir	759.881,16	945.092,80
b. Avoirs fiscaux	194.560,55	151.020,76
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-49.185,01	-390.229,36
c. Emprunts (-)	-384.069,81	-7.389.773,17
V. Dépôts et liquidités	5.911.363,09	8.617.215,91
A. Avoirs bancaires à vue	5.911.363,09	8.617.215,91
VI. Comptes de régularisation	-826.657,86	-897.474,92
B. Produits acquis	13.459,29	
C. Charges à imputer (-)	-840.117,15	-897.474,92
TOTAL CAPITAUX PROPRES	203.684.890,80	168.922.048,05
A. Capital	186.504.443,42	165.062.906,73
B. Participations au résultat	532.613,25	27.675,60
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	16.647.834,13	3.831.465,72

2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.09.25 (en EUR)	Au 30.09.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	16.102.750,31	3.458.678,66
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	22.900.098,64	4.632.845,25
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-6.797.348,33	-1.174.166,59
II. Produits et charges des placements	2.158.678,71	1.743.698,98
A. Dividendes	2.311.795,89	1.916.427,75
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	69.142,37	265.579,00
C. Intérêts d'emprunts (-)	-18.249,23	-362.033,93
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-216.519,95	-76.273,84
III. Autres produits	263,78	361,06
B. Autres	263,78	361,06
IV. Coûts d'exploitation	-1.560.668,54	-1.340.936,59
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-123.681,78	-122.338,31
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-31.494,39	-16.049,82
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.243.559,24	-1.090.601,02
A	-1.085.945,09	-971.439,67
B	-150.448,86	-108.419,95
Q	-7.165,29	-10.741,40
b. Gestion administrative et comptable	-30.458,78	-23.147,69
E. Frais administratifs (-)	-2.579,70	
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.358,45	-1.674,70
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-900,00	-750,00
H. Services et biens divers (-)	-26.657,12	-6.038,76
J. Taxes	-100.348,46	-80.596,99
K. Autres charges (-)	369,38	260,70
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	585.764,32	403.123,45
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	16.688.514,63	3.861.802,11
VI. Impôts sur le résultat	-40.680,50	-30.336,39
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	16.647.834,13	3.831.465,72

2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 . Composition des actifs au 30.09.25

Dénomination	Quantité au 30.09.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>198.107.183,77</u>	<u>100,00%</u>	<u>97,26%</u>
États-Unis				75.585.680,07	38,15%	37,11%
ADOBE INC	3.900	USD	352,75	1.172.426,28	0,59%	0,58%
ALPHABET INC-CL A	14.300	USD	243,10	2.962.612,92	1,49%	1,46%
AMAZON.COM INC	14.400	USD	219,57	2.694.569,63	1,36%	1,32%
AMPHENOL CORP-CL A	34.500	USD	123,75	3.638.465,14	1,84%	1,79%
APPLOVIN CORP-CLASS A	2.300	USD	718,54	1.408.421,68	0,71%	0,69%
ARISTA NETWORKS INC	16.800	USD	145,71	2.086.183,74	1,05%	1,02%
AUTODESK INC	9.100	USD	317,67	2.463.607,47	1,24%	1,21%
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	36.800	USD	54,16	1.698.558,04	0,86%	0,83%
BRINKER INTL	7.100	USD	126,68	766.514,40	0,39%	0,38%
CAL-MAINE FOODS	9.900	USD	94,10	793.923,64	0,40%	0,39%
CF INDUSTRIES HOLDINGS INC	24.200	USD	89,70	1.849.957,39	0,93%	0,91%
CISCO SYSTEMS INC	55.000	USD	68,42	3.207.005,28	1,62%	1,57%
COCA-COLA CO/THE	48.600	USD	66,32	2.746.848,47	1,39%	1,35%
DECKERS OUTDOOR CORP	12.600	USD	101,37	1.088.513,72	0,55%	0,53%
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	41.900	USD	77,77	2.777.026,59	1,40%	1,36%
ELASTIC NV	17.900	USD	84,49	1.288.879,33	0,65%	0,63%
ELEVANCE HEALTH INC	7.300	USD	323,12	2.010.206,24	1,01%	0,99%
ELI LILLY & CO	3.100	USD	763,00	2.015.766,15	1,02%	0,99%
FISERV INC	22.300	USD	128,93	2.450.263,34	1,24%	1,20%
GITLAB INC-CL A	22.000	USD	45,08	845.201,98	0,43%	0,42%
HALOZYME THERAPEUTICS INC	30.900	USD	73,34	1.931.315,83	0,97%	0,95%
INSPIRE MEDICAL SYSTEMS INC	7.500	USD	74,20	474.262,83	0,24%	0,23%
INSULET CORP	7.900	USD	308,73	2.078.546,96	1,05%	1,02%
INTEGER HOLDINGS CORP	22.700	USD	103,33	1.998.969,66	1,01%	0,98%
JOHNSON & JOHNSON	21.800	USD	185,42	3.444.823,59	1,74%	1,69%
KLA CORP	2.300	USD	1.078,60	2.114.181,01	1,07%	1,04%
MICROSOFT CORP	10.000	USD	517,95	4.414.095,79	2,23%	2,17%
NVIDIA CORP	12.300	USD	186,58	1.955.798,53	0,99%	0,96%
PROGRESSIVE CORP	12.200	USD	246,95	2.567.572,87	1,29%	1,26%
RALPH LAUREN CORP	8.900	USD	313,56	2.378.288,73	1,20%	1,17%
SALESFORCE INC	9.600	USD	237,00	1.938.980,74	0,98%	0,95%
SAREPTA THERAPEUTICS INC	15.600	USD	19,27	256.188,85	0,13%	0,13%
SILGAN HOLDINGS INC	52.900	USD	43,01	1.939.005,45	0,98%	0,95%
SOUTHERN CO/THE	39.000	USD	94,77	3.149.846,60	1,59%	1,55%
ULTA BEAUTY INC	5.600	USD	546,75	2.609.340,38	1,32%	1,28%
UNIVERSAL HEALTH SERVICES-B	13.600	USD	204,44	2.369.510,82	1,19%	1,16%
Royaume-Uni				19.169.688,97	9,68%	9,41%
COMPASS GROUP PLC	43.000	GBP	25,29	1.245.955,55	0,63%	0,61%
CRANSWICK PLC	19.000	GBP	50,20	1.092.804,77	0,55%	0,54%
DIPLOMA PLC	43.000	GBP	53,05	2.613.599,91	1,32%	1,28%
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	1.200.000	EUR	4,43	5.318.400,00	2,68%	2,61%
NATWEST GROUP PLC	960.000	GBP	5,22	5.737.121,91	2,90%	2,82%
NEXT PLC	22.300	GBP	123,75	3.161.806,83	1,60%	1,55%
Suisse				19.111.057,26	9,65%	9,38%
ABB LTD-REG	88.000	CHF	57,32	5.395.689,15	2,72%	2,65%
BELIMO HOLDING AG-REG	3.400	CHF	831,50	3.024.121,52	1,53%	1,49%
COCA-COLA HBC AG-DI	90.000	GBP	35,04	3.613.198,90	1,82%	1,77%
DSM-FIRMENICH AG	40.000	EUR	72,52	2.900.800,00	1,47%	1,42%
LOGITECH INTERNATIONAL-REG	45.000	CHF	86,78	4.177.247,69	2,11%	2,05%
Allemagne				17.063.292,10	8,61%	8,38%
ADIDAS AG	17.000	EUR	179,40	3.049.800,00	1,54%	1,50%
HANNOVER RUECK SE	16.000	EUR	256,60	4.105.600,00	2,07%	2,01%
RHEINMETALL AG	2.500	EUR	1.984,50	4.961.250,00	2,50%	2,44%
SIEMENS ENERGY AG	49.755	EUR	99,42	4.946.642,10	2,50%	2,43%

Dénomination	Quantité au 30.09.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Japon</u>				<u>15.139.423,53</u>	<u>7,64%</u>	<u>7,43%</u>
ASTELLAS PHARMA INC	57.000	JPY	1.600,50	525.722,08	0,27%	0,26%
CALBEE INC	26.800	JPY	2.856,00	441.081,34	0,22%	0,22%
DAIICHI SANKYO CO LTD	32.000	JPY	3.315,00	611.306,75	0,31%	0,30%
DAIKIN INDUSTRIES LTD	8.200	JPY	17.080,00	807.100,10	0,41%	0,40%
HORIBA LTD	20.300	JPY	12.540,00	1.466.963,33	0,74%	0,72%
HOSHIZAKI CORP	36.000	JPY	5.556,00	1.152.631,33	0,58%	0,57%
KUSURI NO AOKI HOLDINGS	3.500	JPY	4.005,00	80.778,59	0,04%	0,04%
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	40.000	JPY	4.988,00	1.149.773,04	0,58%	0,56%
NIHON KOHDEN CORP	68.000	JPY	1.690,50	662.444,92	0,33%	0,32%
NIPPON SHINYAKU CO LTD	11.000	JPY	3.333,00	211.277,71	0,11%	0,10%
NITORI HOLDINGS CO LTD	17.500	JPY	2.853,50	287.767,41	0,14%	0,14%
OTSUKA HOLDINGS CO LTD	23.000	JPY	7.859,00	1.041.647,58	0,53%	0,51%
PERSOL HOLDINGS CO LTD	250.000	JPY	269,70	388.549,75	0,20%	0,19%
RICOH CO LTD	100.000	JPY	1.306,50	752.896,19	0,38%	0,37%
SAIZERIYA CO LTD	20.000	JPY	4.980,00	573.964,49	0,29%	0,28%
SANRIO CO LTD	12.000	JPY	6.951,00	480.677,97	0,24%	0,24%
SCREEN HOLDINGS CO LTD	4.600	JPY	13.460,00	356.803,06	0,18%	0,17%
TOCALO CO LTD	4.600	JPY	2.176,00	57.682,28	0,03%	0,03%
TOKYO ELECTRON LTD	6.000	JPY	26.360,00	911.427,94	0,46%	0,45%
TOKYO OHKA KOGYO CO LTD	42.000	JPY	4.848,00	1.173.377,04	0,59%	0,58%
TOMY COMPANY LTD	13.000	JPY	3.200,00	239.728,14	0,12%	0,12%
TOYOTA MOTOR CORP	50.000	JPY	2.849,50	821.040,06	0,41%	0,40%
YAOKO CO LTD	17.000	JPY	9.644,00	944.782,43	0,48%	0,46%
<u>Italie</u>				<u>14.260.350,00</u>	<u>7,20%</u>	<u>7,00%</u>
BANCA POPOL EMILIA ROMAGNA	500.000	EUR	9,44	4.718.000,00	2,38%	2,31%
DE'LONGHI SPA	60.000	EUR	30,78	1.846.800,00	0,93%	0,91%
INTESA SANPAOLO	600.000	EUR	5,61	3.368.400,00	1,70%	1,65%
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	49.500	EUR	51,70	2.559.150,00	1,29%	1,26%
WEBUILD SPA	500.000	EUR	3,54	1.768.000,00	0,90%	0,87%
<u>France</u>				<u>8.687.400,00</u>	<u>4,38%</u>	<u>4,27%</u>
AXA SA	80.000	EUR	40,64	3.251.200,00	1,64%	1,60%
CAPGEMINI SE	44.000	EUR	123,55	5.436.200,00	2,74%	2,67%
<u>Espagne</u>				<u>8.344.150,00</u>	<u>4,21%</u>	<u>4,10%</u>
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	260.000	EUR	16,34	4.248.400,00	2,14%	2,09%
INDRA SISTEMAS SA	107.500	EUR	38,10	4.095.750,00	2,07%	2,01%
<u>Finlande</u>				<u>5.560.687,40</u>	<u>2,81%</u>	<u>2,73%</u>
KONECRANES OYJ	33.737	EUR	70,20	2.368.337,40	1,20%	1,16%
ORION OYJ-CLASS B	49.000	EUR	65,15	3.192.350,00	1,61%	1,57%
<u>Danemark</u>				<u>5.138.300,36</u>	<u>2,59%</u>	<u>2,52%</u>
NKT A/S	32.000	DKK	617,00	2.645.035,53	1,33%	1,30%
NOVO NORDISK A/S-B	54.000	DKK	344,65	2.493.264,83	1,26%	1,22%
<u>Belgique</u>				<u>4.572.000,00</u>	<u>2,31%</u>	<u>2,24%</u>
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	90.000	EUR	50,80	4.572.000,00	2,31%	2,24%
<u>Pays-Bas</u>				<u>3.579.760,00</u>	<u>1,81%</u>	<u>1,76%</u>
ARGENX SE	5.800	EUR	617,20	3.579.760,00	1,81%	1,76%
<u>Suède</u>				<u>1.895.394,08</u>	<u>0,96%</u>	<u>0,93%</u>
AVANZA BANK HOLDING AB	60.000	SEK	349,10	1.895.394,08	0,96%	0,93%
Total ACTIONS				198.107.183,77	100,00%	97,26%
TOTAL PORTEFEUILLE				198.107.183,77	100,00%	97,26%
Avoirs bancaires à vue				5.911.363,09		2,90%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		2.607.056,82		1,28%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		1.715.036,07		0,84%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		1.049.732,94		0,52%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		176.596,77		0,09%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		170.103,64		0,08%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		105.870,66		0,05%

Dénomination	Quantité au 30.09.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		36.300,58		0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		42.696,54		0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		ZAR		540,51		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		6.557,22		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		871,34		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				5.911.363,09		2,90%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				493.001,80		0,24%
AUTRES				-826.657,86		-0,40%
TOTAL DE L'ACTIF NET				203.684.890,80		100,00%

2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	38,15%
Royaume-Uni	9,68%
Suisse	9,65%
Allemagne	8,61%
Japon	7,64%
Italie	7,20%
France	4,38%
Espagne	4,21%
Finlande	2,81%
Danemark	2,59%
Belgique	2,31%
Pays-Bas	1,81%
Suède	0,96%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Holding et sociétés financières	15,59%
Internet et services d'Internet	14,08%
Banques et institutions financières	11,14%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	8,53%
Electrotechnique et électronique	5,59%
Electronique et semi-conducteurs	5,24%
Biotechnologie	4,79%
Distribution, commerce de détail	4,38%
Industrie automobile	4,11%
Construction de machines et appareils	3,49%
Industrie agro-alimentaire	3,48%
Textile et habillement	3,29%
Industrie aéronautique et spatiale	2,68%
Service de santé publique et service social	2,45%
Chimie	2,28%
Articles de bureaux et ordinateurs	2,11%
Restauration, industrie hôtelière	1,31%
Compagnies d'assurance	1,30%
Sociétés immobilières	1,24%
Bien de consommation divers	1,17%
Constructions, matériaux de construction	0,89%
Industrie horlogère	0,74%
Consommation cyclique	0,12%
TOTAL	100,00%

Par devise	
USD	38,15%
EUR	35,48%
GBP	8,82%
JPY	7,64%
CHF	6,36%
DKK	2,59%
SEK	0,96%
TOTAL	100,00%

2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	108.504.187,20
Ventes	98.746.924,39
Total 1	207.251.111,59
Souscriptions	18.338.260,71
Remboursements	9.291.555,77
Total 2	27.629.816,48
Moyenne de référence de l'actif net total	189.617.044,46
Taux de rotation	94,73%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, dans le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CACEIS BANK, Belgium Branch, ayant son siège Avenue du Port 86C, b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

Le taux de rotation est élevé par rapport à d'autres fonds communs d'actions. Ceci a un rapport avec la politique de placement très active. Aphilion Q² vise à investir continuellement dans environ 97 titres, sélectionnées sur base d'un modèle quantitatif. L'optimisation continue du portefeuille basée sur ce modèle apporte beaucoup plus de transactions que dans un cas classique. Ce changement du portefeuille actif est un facteur clé dans la bonne performance.

2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	01.04.2023-31.03.2024			01.04.2024-31.03.2025			01.04.2025-30.09.2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Cap.	23.822,18	36.436,17	231.985,99	27.123,557	32.465,869	226.643,678	16.532,127	9.665,487	233.510,318
Classe B - Cap.	27.753,81	4.983,73	136.974,25	59.320,787	14.993,08	181.301,959	35.655,064	12.985,079	203.971,944
Classe Q - Cap.			18.038,25	9.086,721		27.124,971	2.263,16	2.962,591	26.425,54
TOTAL			386.998,49			435.070,608			463.907,802

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)							
Part	01.04.2023-31.03.2024		01.04.2024-31.03.2025		01.04.2025-30.09.2025		
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	
Classe A - Cap.	11.536.562,96	17.926.315,42	16.089.264,88	19.176.085,42	10.327.659,54	6.023.276,42	
Classe B - Cap.	4.499.918,12	806.604,16	11.524.293,05	2.965.403,49	7.510.601,23	2.678.279,35	
Classe Q - Cap.			1.780.724,71		499.999,94	590.000,00	
TOTAL	16.036.481,08	18.732.919,58	29.394.282,64	22.141.488,91	18.338.260,71	9.291.555,77	

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	01.04.2023-31.03.2024		01.04.2024-31.03.2025		01.04.2025-30.09.2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Cap.	130.543.922,25	562,72	135.972.247,44	599,94	152.845.107,67	654,55
Classe B - Cap.	25.556.060,67	186,58	36.318.887,05	200,32	44.743.887,27	219,36
Classe Q - Cap.	3.513.405,40	194,78	5.699.217,24	210,11	6.095.895,86	230,68
TOTAL	159.613.388,32		177.990.351,73		203.684.890,80	

2.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

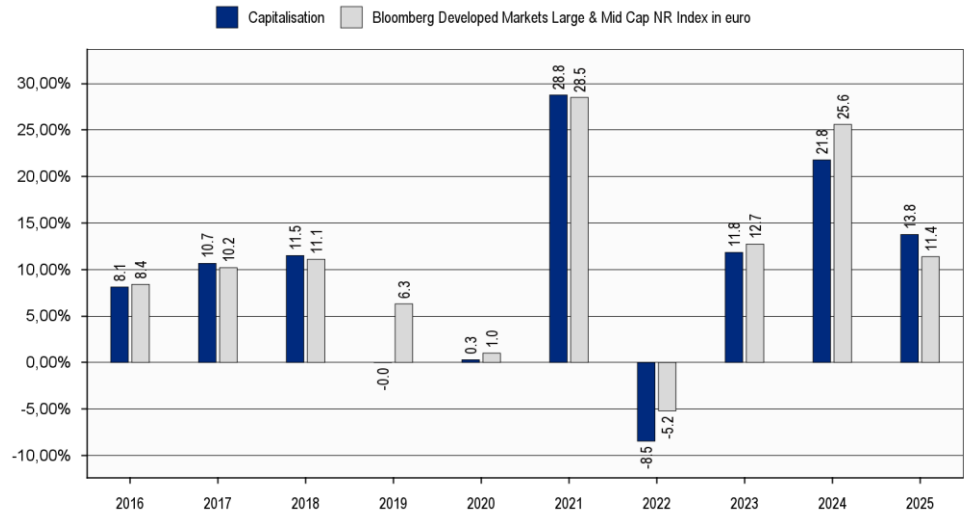
* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

Classe A

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans		10 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
13,76% (en EUR)	11,38% (en EUR)	15,72% (en EUR)	16,40% (en EUR)	12,80% (en EUR)	14,28% (en EUR)	9,34% (en EUR)	11,77% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus netiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

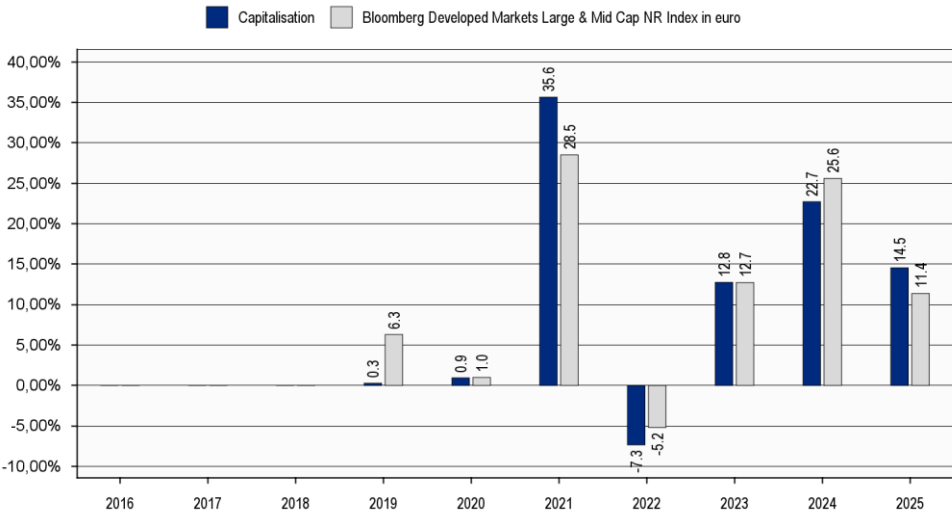
$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P(t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
14,55% (en EUR)	11,38% (en EUR)	16,60% (en EUR)	16,40% (en EUR)	14,78% (en EUR)	14,28% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P(t; t+n)

la performance de t à t+n

VNI t+n

la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t

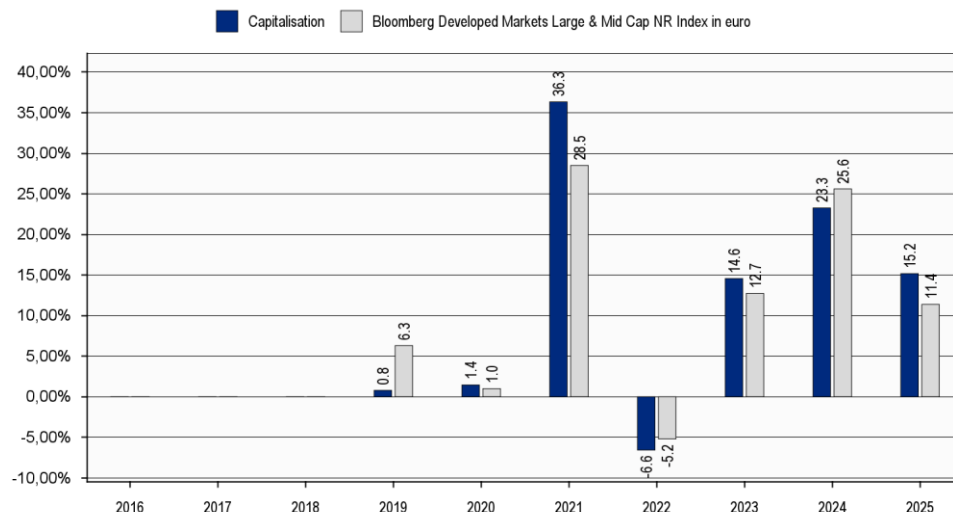
la valeur nette d'inventaire par part en t

n

la période sous revue

Classe Q

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
15,17% (en EUR)	11,38% (en EUR)	17,60% (en EUR)	16,40% (en EUR)	15,68% (en EUR)	14,28% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

$VNI(t+n)$ la valeur nette d'inventaire par part en t+n

$VNI(t)$ la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

2.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe A - part de capitalisation (BE0058285850) : 1,75%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.75% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,75%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,17%

- Classe B - part de capitalisation (BE6300962360) : 0,99%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,99% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,99%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,17%

- Classe Q - part de capitalisation (BE6300963376) : 0,52%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,52% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,17%

Les frais accessoires, tels que les commissions de performance, ne sont pas inclus dans les coûts indiqués. Veuillez consulter le document d'informations clés pour plus d'informations sur les frais qui seront facturés.

Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires (soft commissions) (Article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012)

Les gestionnaires de la SICAV ne perçoivent aucune rétrocession ou autre rémunération/avantage ("soft commissions") de la part des parties avec lesquelles ils agissent au nom de la SICAV (courtiers en bourse, banques etc.). En outre, la SICAV est complètement libre - par sa structure - dans le choix de ses contreparties et ne se voit donc en aucun cas limité par un autre accord ou par une autre relation commerciale.

Existence de Fee-sharing agreements (Article 119 de l'Arrêté Royal 2012)

Dans le cadre des contrats de distribution conclus par la SICAV, il est prévu qu'une partie de la rémunération pour la gestion de la classe "A" revienne aux distributeurs du fonds proportionnellement au capital net qu'ils ont apporté ("fee-sharing agreement"). La structure de ces contrats n'est toutefois pas de nature à créer des conflits d'intérêts éventuels dans le chef de la SICAV. Une telle réglementation ne s'impose ni aux actions de la classe "B" ni aux actions de la classe "Q".

2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Autres produits**

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé principalement du remboursement de la FSMA pour l'exercice 2024.

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement. Ce poste est positif parce que les contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement pour l'année 2024 étaient plus petites que les montants provisionnés; la différence a été extournée.

3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DBI-RDT

3.1 . RAPPORT DE GESTION

3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment EUROPE DBI-RDT a été lancé le 01 août 2022.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de distribution-classe A : du 25/07/2022 jusqu'au 01/08/2022 au prix de 200,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B : du 25/07/2022 jusqu'au 01/08/2022 au prix de 200,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe Q : du 25/07/2022 jusqu'au 01/08/2022 au prix de 200,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : du 07/07/2025 jusqu'au 14/07/2025 au prix de 200,00 EUR par part.
- Part de capitalisation -classe B : du 07/07/2025 jusqu'au 14/07/2025 au prix de 200,00 EUR par part.
- Part de capitalisation -classe Q : du 07/07/2025 jusqu'au 14/07/2025 au prix de 200,00 EUR par part.

3.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Les actifs du compartiment "Aphilion Q² - Europe DBI-RDT" sont principalement investis en actions ou titres assimilés de sociétés de pays européens.

Le compartiment vise à :

- d'avoir plus de 95% d'investissements sur les marchés d'actions, mais aussi de toujours conserver un petit pourcentage de liquidités pour permettre une gestion flexible du portefeuille
- de percevoir un maximum de dividendes et de plus-values sur les actions qui bénéficient du régime des revenus définitivement taxés (RDT)

Les actifs sont investis dans le but d'accroître la valeur à moyen terme. La philosophie de gestion de base consiste à rechercher des actions et des secteurs à la valorisation attrayante, susceptibles de générer des rendements supérieurs à la moyenne (en tenant compte de divers risques tels que la prime de risque, la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, les rotations sectorielles, les risques de durabilité) et de garantir ainsi au mieux l'objectif à moyen terme de création de valeur.

L'indice de référence est l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR (Bloomberg : indice EURODN).

Il n'existe aucune protection ou garantie du capital, ni pour ce compartiment ni pour ses actionnaires.

* Catégories des actifs autorisés :

Actions européennes (et autres valeurs mobilières comparables aux actions) et liquidités. Le compartiment ne place pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

* Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Le compartiment peut effectuer toutes les opérations sur instruments financiers dérivés autorisées par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement, plus précisément : l'achat et la vente couverts d'options calls et puts sur actions, indices d'actions et valeurs ; l'achat et la vente de futures sur indices d'actions, l'achat et la vente de devises étrangères.

* Caractéristiques des obligations et des titres de créances :

Les investissements en obligations et autres titres de créances doivent uniquement porter sur des situations de trésorerie provisoires de manière rentable et se composer uniquement de titres de créances classiques provenant de débiteurs de qualité (notation de crédit de BBB- ou supérieur auprès de S&P ou une agence de notation équivalente) (obligations, comptes à terme...)

Le fait que la composition du portefeuille réponde, il est vrai, aux prescriptions et limitations légales et statutaires, n'empêche pas l'apparition éventuelle d'une concentration des risques dans certaines catégories d'actifs ou de secteurs économiques et géographiques plus petits.

La volatilité de la valeur d'inventaire nette peut être élevée du fait de la composition du portefeuille/des techniques de gestion pouvant être employées.

* Limites de la politique de placement :

Le compartiment vise une répartition équilibrée de ses investissements en actions entre les différentes régions et les différents secteurs économiques sans toutefois imposer de limites formelles (exception faite des limites légales).

* Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change :

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir l'exposition au risque de change. En d'autres termes, même quand ces bourses enregistrent de bonnes prestations dans leur devise respective, une dépréciation du cours de change du pays en question peut annuler cet avantage.

* Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :

La loi interdit à un organisme de placement collectif d'acquérir des titres d'une société de droit belge ou étranger dont l'activité consiste à fabriquer, utiliser, réparer, mettre en vente, vendre, distribuer, importer ou exporter, stocker ou transporter des mines antipersonnel, des sous-munitions et/ou des munitions et blindages inertes contenant de l'uranium appauvri ou tout autre uranium industriel au sens de la loi, et ce en vue de sa distribution.

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le compartiment ne tient pas compte des effets négatifs sur les facteurs de durabilité. (voir explication dans la partie 1 (point 31) 1 du prospectus).

3.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.6 . Indice et benchmark

Ce compartiment n'est pas lié à un indice, mais sa performance est comparée à un indice de référence : l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR en euros. Cet indice boursier est composé de plus de 200 actions de 10 pays appartenant à l'Union monétaire européenne (la "zone euro"), réparties dans tous les secteurs économiques. Cet indice est géré et calculé par Bloomberg Index Services Limited, basé au Royaume-Uni.

Bloomberg Index Services Limited ne figure pas dans le registre des administrateurs d'indices de référence de l'AEMF : (<https://www.esma.europa.eu/databases-library/registers-and-data>)

Le fonds dispose de plans écrits solides qui déterminent les procédures à suivre si le gestionnaire de l'indice devait interrompre le calcul de l'indice de référence ou apporter un changement important dans sa composition et/ou son calcul.

L'indice de référence n'est pas copié exactement (gestion active). La composition du portefeuille peut s'écarter complètement de la composition de l'indice de référence.

Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe « A » (BE6334503156) : 5,62%.

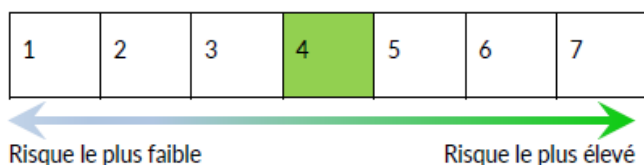
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Dans le courant de l'exercice, la méthode présumposée a été maintenue (voir 3.1.2.).

3.1.8 . Politique future

Le bilan à long terme du compartiment est resté intact l'année dernière, donc il n'y a pas de raison de changer la stratégie d'investissement ; la volatilité du compartiment est aussi restée dans les limites prévues pendant toute la période.

3.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de vous payer en soit affectée.

Le fonds est classé dans la catégorie 4 parce que des investissements en actions sont soumis aux fluctuations importantes, dépendantes de la situation politique et économique mondiale. Vous risquez, en cas de chute boursière, de récupérer un montant inférieur à celui que vous avez investi.

3.2 . BILAN

	Au 30.09.25 (en EUR)	Au 30.09.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	22.587.958,76	15.196.909,51
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	22.218.415,00	14.905.274,80
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	22.218.415,00	14.905.274,80
III. Créances et dettes à plus d'un an	-3.040,89	-3.501,51
B. Dettes	-3.040,89	-3.501,51
IV. Créances et dettes à un an au plus	97.484,73	314.232,81
A. Créances		
a. Montants à recevoir	322.271,26	309.795,88
b. Avoirs fiscaux	14.984,93	4.436,93
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-239.771,46	
V. Dépôts et liquidités	377.960,43	24.355,13
A. Avoirs bancaires à vue	377.960,43	24.355,13
VI. Comptes de régularisation	-102.860,51	-43.451,72
B. Produits acquis	863,08	
C. Charges à imputer (-)	-103.723,59	-43.451,72
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22.587.958,76	15.196.909,51
A. Capital	17.310.175,54	12.060.115,53
B. Participations au résultat	-8.514,83	20.595,77
C. Résultat reporté	2.514.662,31	2.646.333,57
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.771.635,74	469.864,64

3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.09.25 (en EUR)	Au 30.09.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2.591.957,73	232.838,52
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	2.592.714,82	233.142,13
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-757,09	-303,61
II. Produits et charges des placements	339.234,37	299.851,78
A. Dividendes	381.704,87	329.338,86
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	2.317,82	360,82
C. Intérêts d'emprunts (-)		-1.834,55
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-44.788,32	-28.013,35
III. Autres produits	96,67	4,16
B. Autres	96,67	4,16
IV. Coûts d'exploitation	-154.978,22	-60.007,78
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-16.532,37	-16.041,64
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-2.984,30	-1.362,62
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-94.576,43	-19.479,96
Classe A	-44.377,60	-3.007,93
Classe B	-39.214,74	-7.111,89
Classe Q	-10.984,09	-9.360,14
b. Gestion administrative et comptable	-8.496,28	-2.043,93
E. Frais administratifs (-)	-2.643,16	-265,68
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-160,66	-117,26
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-976,55	-769,94
H. Services et biens divers (-)	-11.435,80	-3.508,92
J. Taxes	-11.400,78	-7.457,36
K. Autres charges (-)	-5.771,89	-8.960,47
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	184.352,82	239.848,16
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	2.776.310,55	472.686,68
VI. Impôts sur le résultat	-4.674,81	-2.822,04
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.771.635,74	469.864,64

3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1 . Composition des actifs au 30.09.25

Dénomination	Quantité au 30.09.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>22.218.415,00</u>	<u>100,00%</u>	<u>98,36%</u>
Allemagne				5.967.135,00	26,85%	26,42%
BILFINGER SE	7.000	EUR	93,70	655.900,00	2,95%	2,90%
HANNOVER RUECK SE	2.900	EUR	256,60	744.140,00	3,35%	3,29%
MTU AERO ENGINES AG	2.600	EUR	390,90	1.016.340,00	4,57%	4,50%
RHEINMETALL AG	480	EUR	1.984,50	952.560,00	4,29%	4,22%
SIEMENS ENERGY AG	11.000	EUR	99,42	1.093.620,00	4,92%	4,84%
SIXT SE	6.900	EUR	82,35	568.215,00	2,56%	2,52%
ZALANDO SE	36.000	EUR	26,01	936.360,00	4,21%	4,15%
Italie				5.626.200,00	25,32%	24,91%
BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA	90.000	EUR	7,54	678.600,00	3,05%	3,00%
BANCA POPOL EMILIA ROMAGNA	110.000	EUR	9,44	1.037.960,00	4,67%	4,60%
DE'LONGHI SPA	22.000	EUR	30,78	677.160,00	3,05%	3,00%
FERRARI NV	2.200	EUR	411,60	905.520,00	4,08%	4,01%
INTESA SANPAOLO	190.000	EUR	5,61	1.066.660,00	4,80%	4,72%
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	15.000	EUR	51,70	775.500,00	3,49%	3,43%
REPLY SPA	4.000	EUR	121,20	484.800,00	2,18%	2,15%
Finlande				2.132.800,00	9,60%	9,44%
HIAB OYJ	13.000	EUR	49,62	645.060,00	2,90%	2,85%
KONECRANES OYJ	8.200	EUR	70,20	575.640,00	2,59%	2,55%
ORION OYJ-CLASS B	14.000	EUR	65,15	912.100,00	4,11%	4,04%
Espagne				1.813.100,00	8,16%	8,03%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	55.000	EUR	16,34	898.700,00	4,04%	3,98%
INDRA SISTEMAS SA	24.000	EUR	38,10	914.400,00	4,12%	4,05%
France				1.765.860,00	7,95%	7,82%
AXA SA	24.000	EUR	40,64	975.360,00	4,39%	4,32%
VUSIONGROUP	3.100	EUR	255,00	790.500,00	3,56%	3,50%
Royaume-Uni				886.400,00	3,99%	3,92%
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	200.000	EUR	4,43	886.400,00	3,99%	3,92%
Pays-Bas				864.080,00	3,89%	3,83%
ARGENX SE	1.400	EUR	617,20	864.080,00	3,89%	3,83%
Belgique				863.600,00	3,89%	3,82%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	17.000	EUR	50,80	863.600,00	3,89%	3,82%
Luxembourg				764.500,00	3,44%	3,38%
ARCELORMITTAL	25.000	EUR	30,58	764.500,00	3,44%	3,38%
Grèce				577.120,00	2,60%	2,55%
PIRAEUS FINANCIAL HOLDINGS S	80.000	EUR	7,21	577.120,00	2,60%	2,55%
Pologne				522.500,00	2,35%	2,31%
INPOST SA	50.000	EUR	10,45	522.500,00	2,35%	2,31%
Suisse				435.120,00	1,96%	1,93%
DSM-FIRMENICH AG	6.000	EUR	72,52	435.120,00	1,96%	1,93%
Total ACTIONS				22.218.415,00	100,00%	98,36%
TOTAL PORTEFEUILLE				22.218.415,00	100,00%	98,36%
Avoirs bancaires à vue				377.960,43		1,67%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		369.333,82		1,63%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		8.626,61		0,04%

Dénomination	Quantité au 30.09.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				377.960,43		1,67%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				94.443,84		0,42%
AUTRES				-102.860,51		-0,45%
TOTAL DE L'ACTIF NET				22.587.958,76		100,00%

3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	26,85%
Italie	25,32%
Finlande	9,60%
Espagne	8,16%
France	7,95%
Royaume-Uni	3,99%
Pays-Bas	3,89%
Belgique	3,89%
Luxembourg	3,44%
Grèce	2,60%
Pologne	2,35%
Suisse	1,96%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Banques et institutions financières	21,86%
Holding et sociétés financières	14,73%
Industrie aéronautique et spatiale	12,85%
Construction de machines et appareils	10,42%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	7,59%
Textile et habillement	4,21%
Internet et services d'Internet	4,11%
Industrie automobile	4,08%
Biotechnologie	3,89%
Electronique et semi-conducteurs	3,56%
Bien de consommation divers	3,05%
Constructions, matériaux de construction	2,95%
Transports	2,56%
Télécommunication	2,18%
Chimie	1,96%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	12.304.728,22
Ventes	9.697.531,72
Total 1	22.002.259,94
Souscriptions	7.822.700,53
Remboursements	2.930.516,14
Total 2	10.753.216,67
Moyenne de référence de l'actif net total	19.610.987,05
Taux de rotation	57,36%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, dans le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CACEIS BANK, Belgium Branch, ayant son siège Avenue du Port 86C, b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

Le taux de rotation est élevé par rapport à d'autres fonds communs d'actions. Ceci a un rapport avec la politique de placement très active. Aphilion Q² vise à investir continuellement dans environ 28 titres, sélectionnés sur base d'un modèle quantitatif. L'optimisation continue du portefeuille basée sur ce modèle apporte beaucoup plus de transactions que dans un cas classique. Ce changement du portefeuille actif est un facteur clé dans la bonne performance.

3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	01.04.2023-31.03.2024			01.04.2024-31.03.2025			01.04.2025-30.09.2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Cap							6.555,426	1.202,555	5.352,871
Classe A - Dis.	484,76	148,00	1.106,07	4.824,441	49,77	5.880,739	9.353,323	3.728,581	11.505,481
Classe B - Cap							6.711,748		6.711,748
Classe B - Dis.	1.572,08		1.622,08	11.891,864	4.317,00	9.196,945	3.584,744	957,084	11.824,605
Classe Q - Cap							6.061,948		6.061,948
Classe Q - Dis.	5.483,65		45.929,72		1.802,096	44.127,629		3.597,904	40.529,725
TOTAL			48.657,87			59.205,313			81.986,378

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)							
Part	01.04.2023-31.03.2024		01.04.2024-31.03.2025		01.04.2025-30.09.2025		
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	
Classe A - Cap					1.297.358,84		239.777,43
Classe A - Dis.	99.999,76	30.604,92	1.268.715,14	12.769,48	2.847.963,33		1.172.022,55
Classe B - Cap					1.329.472,61		
Classe B - Dis.	350.000,72		3.182.320,96	1.155.790,68	1.138.662,88		309.473,11
Classe Q - Cap					1.209.242,87		
Classe Q - Dis.	1.110.007,29			549.999,70			1.209.243,05
TOTAL	1.560.007,77	30.604,92	4.451.036,10	1.718.559,86	7.822.700,53		2.930.516,14

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	01.04.2023-31.03.2024		01.04.2024-31.03.2025		01.04.2025-30.09.2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Cap					1.071.590,91	200,19
Classe A - Dis.	280.940,84	254,00	1.647.813,47	280,21	3.329.670,28	289,40
Classe B - Cap					1.346.002,47	200,54
Classe B - Dis.	416.869,31	257,00	2.621.133,60	285,00	3.475.682,60	293,94
Classe Q - Cap					1.216.371,11	200,66
Classe Q - Dis.	11.865.060,05	258,33	12.873.240,21	291,73	12.148.641,39	299,75
TOTAL	12.562.870,20		17.142.187,28		22.587.958,76	

3.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

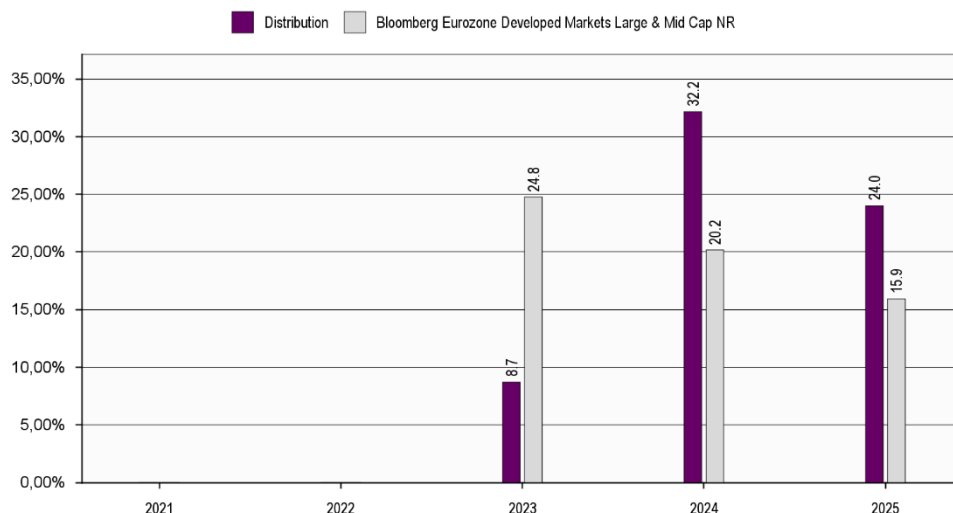
* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR) :

Classe A

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an		3 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark
24,00% (en EUR)	15,93% (en EUR)	21,23% (en EUR)	20,23% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left[(1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex,t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex,t+1})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex,t+n})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex,t}, \dots, VNI_{ex,t+n}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an		3 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark
24,55% (en EUR)	15,93% (en EUR)	22,03% (en EUR)	20,23% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left[(1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

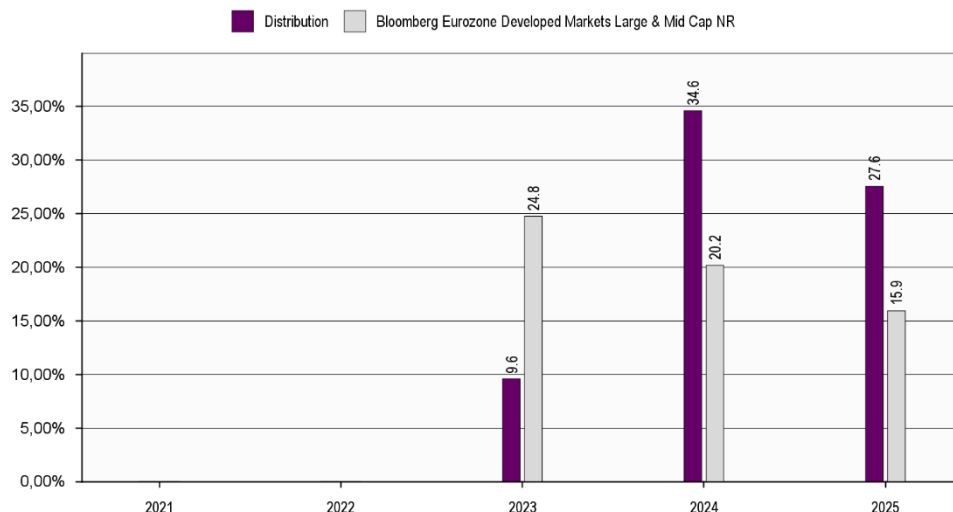
$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe Q

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an		3 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark
27,56% (en EUR)	15,93% (en EUR)	23,46% (en EUR)	20,23% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left[(1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

3.4.6 . Frais**Frais récurrents**

- Classe A - part de distribution (BE6334503156) : 2,82%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,82% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,82%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,26%

- Classe A - part de capitalisation (BE6365826070) : 2,82%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,82% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,82%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,26%

- Classe B - part de distribution (BE6334508205) : 2,06%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,06% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,06%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,26%

- Classe B - part de capitalisation (BE6365826070) : 2,06%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,06% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,06%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,26%

- Classe Q - part de distribution (BE6334512249) : 0,68%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,68% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,68%
---	---	-------

Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,26%
----------------------	--	-------

- Classe Q - part de capitalisation (BE6365831120) : 0,68%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,68% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,68%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,26%

Les frais accessoires, tels que les commissions de performance, ne sont pas inclus dans les coûts indiqués. Veuillez consulter le document d'informations clés pour plus d'informations sur les frais qui seront facturés.

Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires (soft commissions) (Article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012)

Les gestionnaires de la SICAV ne perçoivent aucune rétrocession ou autre rémunération/avantage ("soft commissions") de la part des parties avec lesquelles ils agissent au nom de la SICAV (courtiers en bourse, banques etc.). En outre, la SICAV est complètement libre - par sa structure - dans le choix de ses contreparties et ne se voit donc en aucun cas limité par un autre accord ou par une autre relation commerciale.

Existence de Fee-sharing agreements (Article 119 de l'Arrêté Royal 2012)

Dans le cadre des contrats de distribution conclus par la SICAV, il est prévu qu'une partie de la rémunération pour la gestion de la classe "A" revienne aux distributeurs du fonds proportionnellement au capital net qu'ils ont apporté ("fee-sharing agreement"). La structure de ces contrats n'est toutefois pas de nature à créer des conflits d'intérêts éventuels dans le chef de la SICAV. Une telle réglementation ne s'impose ni aux actions de la classe "B" ni aux actions de la classe "Q".

3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Autres produits**

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé principalement de compensation CSDR.

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de frais de transaction.